

Nous espérons que vos enfants ont fait une bonne rentrée et qu'au stress et à l'inquiétude du premier jour se sont substitués la joie de se retrouver et le plaisir de la découverte. Bienvenue à tous les nouveaux élèves. Nous leur souhaitons de trouver très vite leurs repères et plein de nouveaux amis.

- **Réunions de classe :**

La rentrée étant donc faite, nous vous invitons dès à présent à noter sur votre agenda les différentes dates de réunions où vous pourrez rencontrer l'enseignant de votre enfant, prendre connaissance du programme et des projets d'année. **Ces réunions permettent de faciliter la scolarisation de votre enfant, merci de faire tout votre possible pour être présent ou vous faire représenter ( grands-parents ...).**

### Ces réunions ont lieu dans la classe de votre enfant :

Classes	Dates
CM1 / CM2 Isabelle et Anaïs	Lundi 1 <sup>er</sup> octobre à 18h00
CE1/CE2 Anne-Cécile	Jeudi 20 septembre à 18h00
CP/CE1 Gaëla	Mardi 18 septembre à 18h30
MS/GS Nolwenn	Vendredi 12 octobre à 18h00
TPS/PS/MS Anne-Caroline	Mardi 16 octobre à 18h00

- **Mouvement de personnel :**

- Arrivée de Mme Gaëla COURTET pour la classe de CE1 CP.
- Arrivée de Mme Anaïs BETTINI pour les vendredis en classe de CM1 CM2.

- **Restauration :**

Après deux journées de test en fin d'année dernière il a été décidé de mettre en place le passage au self des collégiens pour les CE2, CM1 et CM2. Ils auront alors un choix pour l'entrée et le dessert.

- **Vigipirate :** La Préfecture nous demande de continuer à appliquer les mesures suivantes :

- Continuer à Informer la communauté éducative ;
- Organiser l'accueil aux entrées des établissements (contrôles, fermeture des portails) ;
- Faire en sorte d'éviter, tout attroupement de personnes en proximité de l'établissement ;

Merci aux familles de respecter pour la sécurité des élèves les règles concernant l'entrée et la sortie des classes en élémentaire et en maternelle.

- Les portails s'ouvrent de 7h30 à 8h30, la classe commençant à 8h30.
- La sortie le midi se fait de 12h00 à 12h15.
- Les enfants reprennent à 13h30, le portail est ouvert dès 13h15.
- La sortie du soir se fait de 16h30 à 16h45.

- **APC : chaque lundi de 16h15 à 17h05.**

Ce temps d'aide pédagogique complémentaire consiste en de petits groupes d'élèves qui approfondiront une notion, retravailleront des points plus fragiles dans les domaines de la lecture et de l'écriture. Les enseignantes par période établissent la liste des élèves pouvant être concernés, nous vous informons alors par le cahier de liaison. Il vous appartient ensuite d'autoriser ou non cette aide apportée à votre enfant. Cette aide concerne les élèves de MS au CM2.

- **Rythmes scolaires (Temps d'Activités Périscolaires) :**

Pour cette année scolaire, ils sont maintenus et se dérouleront les mêmes jours que l'an dernier : mardi et jeudi de 14h45 à 16h00. Pour les élèves du CP au CM2 les activités se dérouleront en dehors de l'établissement.

- **Etude surveillée :** elle se déroule de 16h15 à 17h15 dans la classe des CE1 CE2 ou dans la classe des CM1 CM2 (une semaine sur 2 le lundi) avec Mme Nathalie DAUVERGNE. .

- **Abonnements : Ces jours ci, vous allez recevoir les diverses propositions d'abonnements à des revues d'enfants. (école des loisirs, Fleurus presse, Bayard (après la Toussaint).**

**1/ L'école des loisirs :**

Choisir abonnement regroupé pour avoir un tarif préférentiel. Les livres sont distribués par l'intermédiaire de l'école chaque mois.

Chèque à libeller à l'ordre de « MAX / Société générale.»

**2/ Fleurus presse :**

Déposer la demande à l'école. Chèque à libeller à l'ordre de « Fleurus presse ». Les revues arrivent à la maison.

Les abonnements que vous prenez par l'intermédiaire de l'école permettent d'avoir des abonnements gratuits pour les classes.

Pour cela remettre les bulletins d'abonnements ainsi que les chèques à l'école qui se chargera de les transmettre aux éditeurs.

**Dernier délai pour déposer son abonnement : Vendredi 28 septembre 2018**

- **Assurance scolaire : mutuelle Saint Christophe**

Pour rappel comme indiqué dans le dossier d'accueil de l'établissement :

**Assurance scolaire : 8,91 € par élève une fois par an.**

Il a été convenu en conseil d'établissement l'obligation d'assurance scolaire individuelle accident à la mutuelle Saint Christophe pour tous.

Ce montant figurera sur votre facture de septembre 2018.

Ci-joint un flyer explicatif pour éditer l'attestation. Je me tiens à votre disposition si vous souhaitez des précisions

- **Cycle RUGBY (Balle OVALE)**

Comme l'an passé Philippe LEBAS animateur sportif va faire découvrir la « balle ovale » aux élèves du CP au CM2. Il interviendra les lundis matins à partir du 10 septembre et jusque fin novembre pour un total de 8 séances.

- **SORTIE DE RENTREE :**

Comme nous vous l'avions annoncé **TOUS les enfants** de l'école Saint Jean feront une sortie « de rentrée » le **vendredi 7 septembre 2018**.

L'objectif de cette matinée étant le suivant : mieux se connaître et faciliter l'intégration des nouveaux élèves. Lancer le fil conducteur d'année : **Les contes et légendes**.

Déroulement : randonnée, jeux, échanges et pique-nique tous ensemble.

Lieu : SAINT ERBLON

Horaires : départ de l'école : 9h30

retour à l'école pour 13h15

**A prévoir** : ⇒ Un pique nique (**pas trop lourd et dans un sac à dos adapté** à la taille de l'enfant) + la boisson (uniquement de l'eau).

⇒ Des chaussures de marche (style tennis)

⇒ Un pantalon.

⇒ Un chapeau de soleil ou un vêtement de pluie

⇒ **POUR LES PARENTS ACCOMPAGNATEURS : 1 plaid ou nappe pour le pique nique .**

Merci aux parents qui peuvent se joindre à nous pour l'encadrement des enfants. Pour cela se faire connaître auprès des enseignantes.

